

Intégration des PPH à l'activité de conciliation médicamenteuse



Rozenn TEXIER – Pharmacien

La conciliation médicamenteuse au CH Douarnenez

2014-2015 : Choix sur le CH de développer dispensation nominative et activités pharmaceutiques

● Systèmes d'information V/H cloisonnés

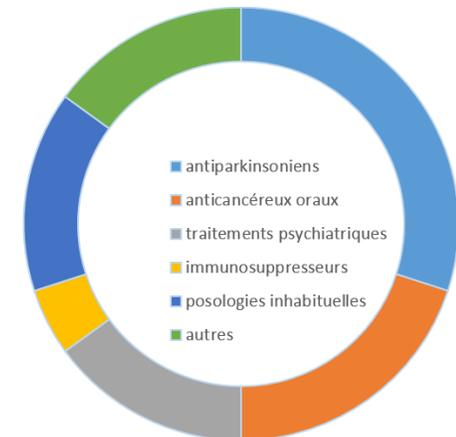
2014 : phase-test de conciliation d'entrée dans un service

● Constats d'omissions ou erreurs de traitements à l'entrée

2015 : généralisation de la démarche à toutes les unités

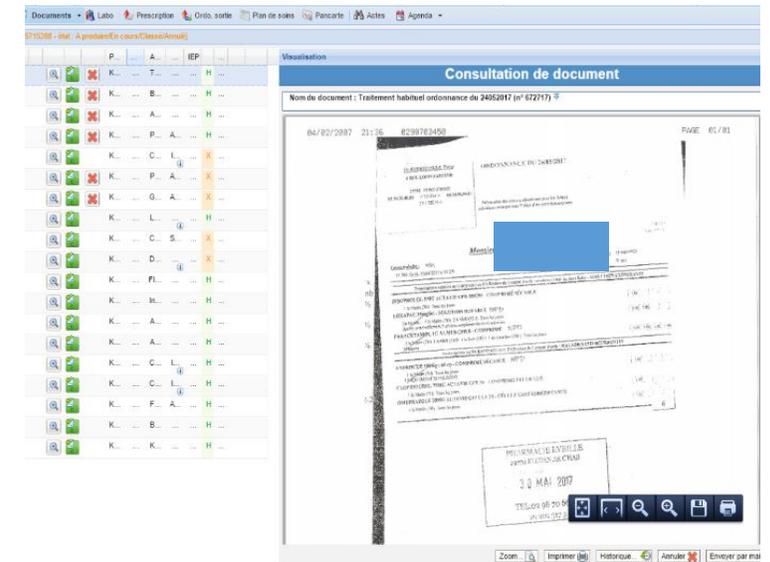
La conciliation médicamenteuse au CH Douarnenez

- Réalisée par le pharmacien « de routine »
 - En charge de l'analyse d'ordonnances
- Méthode de sélection des patients
 - À partir du DPI (Sillage)
 - Critères de sélection :
 - présence d'un traitement à risque sur l'ordonnance
 - patient à risque (> 70 ans, avec > 10 lignes de traitement)
 - Toute ordonnance nous paraissant « suspecte » : redondances pharmacologiques, posologies inhabituelles
- Traitements à risque : liste élaborée en interne
 - Constats antérieurs d'erreurs ou d'incohérences de prescription (antiparkinsoniens, traitements psychiatriques)
 - Médicaments à risque/never events (anticancéreux oraux)
 - Traitements peu prescrits sur le CH (immunosuppresseurs, médicaments HTAP)



La conciliation médicamenteuse au CH Douarnenez

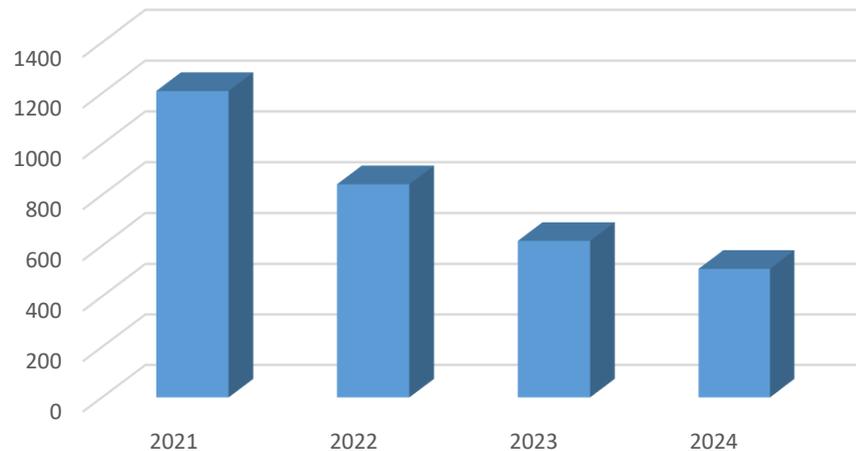
- Elaboration du bilan médicamenteux
- Intégration des ordonnances du patient dans le DPI
- Transmission des divergences au prescripteur
 - Via la messagerie intégrée au suivi d'ordonnances
 - Ou rencontre du prescripteur
- En moyenne, 2 à 3 conciliations par jour
 - 30% des ordonnances présentent au moins une divergence
 - Prise en compte par les prescripteurs pour 65% des divergences



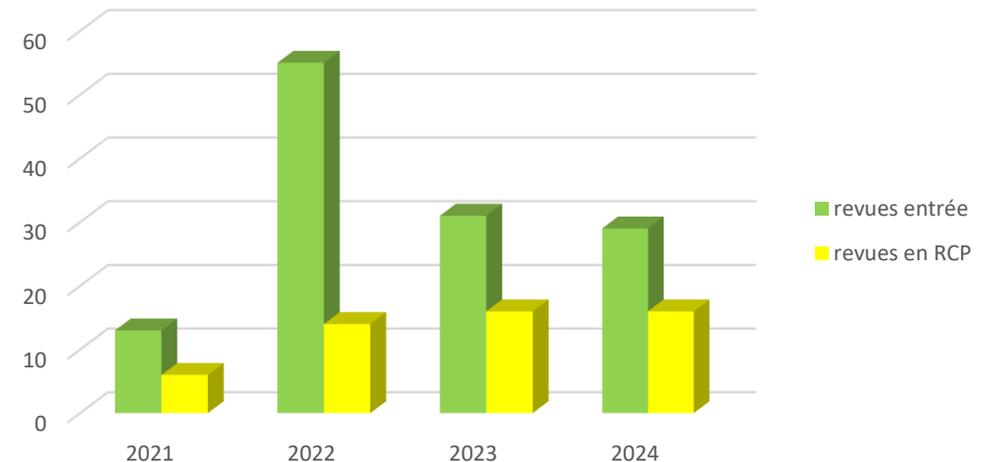
Evolution de la démarche

- Initiée en 2015, en moyenne 65 patients/mois
- En 2020/2021 : développement de nouvelles activités de pharmacie clinique
 - Entretiens pharmaceutiques chimiothérapies orales
 - Revues de pertinence en EHPAD : RCP + entrée EHPAD

conciliations d'entrée



Revue de pertinence EHPAD



Evolution de la démarche

- Diminution du temps pharmacien disponible pour la conciliation d'entrée
- Proposition d'intégrer les PPH à la conciliation
 - Temps identifié et sanctuarisé, dédié à la conciliation
 - Intégration des PPH aux différentes activités de pharmacie clinique
 - Attractivité pour les PPH

Hôpital de Proximité : volet pharmaceutique du CH Douarnenez						
Prestations Pharmaceutiques	HOSPITALISATION COMPLETE	PLATEAU TECHNIQUE	AMBULATOIRE		LIEN HOPITAL- VILLE	PREVENTION
	Médecines	Diagnostic et thérapeutique	HDJ	Consultations	Hôpital >> Ville	Populations fragiles notamment
Type 1 : Dispensation	Urgences					
Analyse pharmaceutique en routine	Médecines et SMR	Dispensation nominative automatisée	Médecine	Rétrocessions	Mise à disposition d'informations / patients ou professionnels.	Promotion de la vaccination (groupe EPRI)
Mise à disposition d'informations		Présence PPH dans le service pour dispensation	Dispensation nominative manuelle		Implémentation DMP (ordos sortie, rétros)	
PDA ou dispensation nominative	USLD, EHPAD	+ Gestion armoires et commandes (JDC) URCC	Chimiothérapies		Participation aux GT, manifestations et formations de la CPTS des 2 Baies	
Type 2 : Bilan de médication	Conciliations d'entrées : patients ciblés (600 à 800 /an). <i>Intégration des PPH à la démarche fin 2024</i>				Contact avec les officines / BMO d'entrée.	Revises de vaccination à étudier / patients fragiles
					<i>Conciliation de sortie : démarrage 2025. Mise à disposition d'un bilan de médication de sortie aux libéraux.</i>	
Type 3 : Plan Pharmaceutique Personnalisé	USLD, EHPAD	Revises de pertinence : - Entrants - RCP	Entretiens pharmaceutiques Pharmaciens/IDE : ACO	Revises de pertinence psy (CMP DZ : dépend de l'EPSM)	Coordination démarches éducatives / promotion santé du CH	
	SMR gériatrique en 2025	Entretiens éducatifs de sortie	<i>A étendre à d'autres classes médicamenteuses</i>		Ateliers ETP diabéto sur site (en stand-by actuellement)	
					Mise en place d'un partenariat avec MSP Ouest Cap-Sizun pour adressage de patients relevant de leur programme ETP	

Intégration des PPH

- Création d'un poste PPH en octobre 2024 :
 - Encouragée par le Challenge régional pharmacie clinique
 - Validation par les instances du CH : Directoire et CME
 - Conciliation médicamenteuse d'entrée pour les services de Médecine et SMR
 - Augmentation de la présence PPH dans les EHPAD (gestion commandes, dispensation nominative)
- 4 demi-journées par semaine dédiées à la conciliation d'entrée
- Enjeux :
 - Augmenter le nombre de conciliations
 - Libérer du temps pharmacien sur les étapes initiales de la conciliation
 - Travail du PPH sous contrôle effectif du pharmacien de routine
 - Accès du PPH encadré / informations médicales des patients

Rôle du PPH dans la conciliation

- Sélection des patients *par le PPH*
 - DPI Sillage : écran analyse d'ordonnances
 - Entrants de la veille et du jour
 - Mêmes critères de priorisation des patients
 - En concertation *avec le pharmacien de routine*
- Recueil des informations
 - *Édition du cahier de prescription Sillage, en intégrant les ATCD et allergies*
 - *Sources disponibles*
 - Ordonnances numérisés à l'entrée
 - Courriers d'admission, dossiers de liaison EHPAD
 - Recueil saisi dans Sillage à l'entrée aux Urgences
 - Anciennes ordonnances de sortie disponibles dans Sillage
 - Documents disponibles dans le dossier patient papier dans le service
 - Traitements habituels disponibles dans le service
 - *Après avis et accord du pharmacien*
 - Échange avec l'officine du patient
 - Échange avec le patient ou son entourage
 - Sources réservées aux pharmaciens
 - *Gestion documentaire de l'établissement support (CH Cornouaille)*
 - *DMP et DP : non utilisés en routine*

Ordonnances

Toutes Jamais analysées À analyser

Non analysées depuis le jours

Patient sorti depuis jours

Patient

Lignes de prescription

Effacer Rechercher

UD	Patient	▲	HD	M	E	IP
1020A		▲	⊙	⊙		
1020A		▲	▲	⊙		
1030		▲	⊙	⊙		
1030		▲	⊙	⊙		
3010		▲	⊙	⊙		
4017			HD	⊙	⊙	
4017			HD	⊙	⊙	



Rôle du PPH dans la conciliation

FICHE SYNTHÈSE CONCILIATION PPH				
Date		Initiales PPH :		
Patient :		Date de naissance :		
Service				
Motif d'hospitalisation :				
Antécédents :				
Médicaments divergents				
Mdt/Dosage/Forme	Posologie	Ajout / absent / modifié	Intentionnel/ Non intentionnel	Commentaires
Sources utilisées :				
Nombre de divergences intentionnelles :				
Nombre et détails des divergences non intentionnelles :				

Conclusion de la conciliation (pas de NC, NC : message prescripteur Sillage, etc...)				
Validation pharmacien :				

Préparation du bilan médicamenteux par le PPH

- Traitements reconduits
- Mise en évidence des divergences
- Fiche de synthèse du bilan, présentant :
 - Sources utilisées
 - Divergences relevées

Echange avec le pharmacien

- Validation du bilan ou recherche d'informations supplémentaires pour conforter le BM

Synthèse par le pharmacien

- remplit la partie conclusion
- Transmet les divergences au prescripteur

Rôle du PPH dans la conciliation

- Traçabilité de la conciliation

- *Numérisation dans le DPI des documents recueillis (ordonnances externes)*
- *Tableau de suivi des conciliations effectuées*

PPH	Pharmacien	Date	Patient	Date naissance	Service	Entrée via les Urgences	Origine demande de conciliation (Pharmacie/ service)	Raison de la conciliation	Sources utilisées	Officine de ville	Accueil officine	Divergences intentionnelles (Nombre / Nature (facultatif))	Divergences non intentionnelles (Nombre / Nature)	Modifications de l'ordonnance (O/N)	Commentaire	
RSA	RT	06/01/2025	NOM PATIENT	29/04/1949	Med 2	Oui	Pharmacie	Entrée urgences, TTT VIH	ordo MT, CRU, CR réseau H, dossier sillage	Pharmacie Bout du monde	Bon	4	2	sous dosage Bisoprolol, omission Ezetrol 10 / equivalence Liptruzet	O	Conciliation totale

- Suivi des actions

- Mise à jour du tableau de suivi
- Par *PPH* ou *pharmacien de routine*

1^{er} bilan à 6 mois

- Intégration des PPH à partir de novembre 2024
 - Un seul PPH sur l'activité les premières semaines
 - Inscription du poste à l'EPRD 2025 : confirmation du temps supplémentaire à partir d'avril 2025
- Phase de test et d'adaptation
 - des documents
 - des modalités de collaboration PPH/pharmacien
- Augmentation du nombre de conciliations d'entrée
 - 4 à 6 conciliations réalisées par demi-journée
- Ressenti PPH : 😊
 - Enrichissement professionnel
 - Collaboration PPH/pharmacien lors du bilan
 - Adaptation aux termes cliniques
 - Rythme plus adapté par demi-journée
 - « Frustration » en absence de divergence détectée



Perspectives

- Etendre progressivement à l'ensemble des préparateurs bénéficiant de la formation hospitalière et après formation interne
- Formations externes dans le cadre de la FMC
- Pérenniser et augmenter le nombre de conciliations d'entrée
- Initier la conciliation de sortie notamment en SMR, en associant une revue de pertinence

